

## PERSPECTIVES – LETTRES DE L'INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE EN ARTS PLASTIQUES



<https://pedagogie.ac-rennes.fr/arts-plastiques>

### RENTRÉE 2021-2022

« Je n'aime pas quand on dit que c'est opaque, ça ne peut pas l'être, puisque c'est nourri de lumière. Ma peinture diffuse la lumière alors que l'opacité est lourde, forme écran... ».<sup>1</sup>

Geneviève Asse, *Entretiens avec l'artiste*, 7 et 17 novembre 1994

Mesdames et Messieurs les professeurs d'arts plastiques, chères et chers collègues,

Je tiens en premier lieu à souhaiter la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans l'académie de Rennes et j'adresse toutes mes félicitations aux lauréats des concours internes ou externes.

Cette rentrée qui nous permet de nous retrouver en présentiel, ainsi que l'année scolaire à venir, seront encore et toujours portées par la mise en œuvre d'une dynamique collaborative. Celle-ci nous permet d'avancer et d'innover ensemble, au bénéfice de tous les élèves.

Plus que jamais dans ces contextes anxiogènes, enseigner la discipline des arts plastiques au sein de l'École de la République a du sens. Articulant les trois composantes plasticiennes, théoriques, culturelles, elle permet aux élèves de pratiquer, de s'exprimer, de construire des projets, d'apprendre, de créer, de rencontrer l'œuvre et sa singularité, de se confronter à l'altérité, de s'émouvoir, de se fortifier, et par tout cela, de grandir et de s'épanouir.

Il est essentiel pour toutes et tous, en tant que professionnels de l'enseignement, de poursuivre cette réflexion : comment mobiliser au mieux ces compétences d'invention, d'imagination, de création chez les élèves ? Comment soutenir et développer ces compétences ? Par quels étayages à mettre en place de façon progressive ?

Différents dispositifs, outils et ressources ont été conçus, au plan national comme au plan académique, pour vous accompagner. Revoir les deux dernières expositions numériques académique valorisant des productions d'élèves de collège dans le contexte particulier d'un enseignement en présentiel et en distanciel de mars à juin 2021 « *Lignes nomades...* » <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article5920> et de mars à juin 2020 « *Un merveilleux jardin* » <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article4287>, permet de mesurer la richesse et l'inventivité de l'enseignement des arts plastiques dans notre académie.

La mise en œuvre depuis l'année dernière d'une lettre trimestrielle *Lettres Bleu Cobalt - L'actualité des Arts plastiques dans l'académie* valorisant les projets dans vos établissements <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article5435>, les lettres de l'interlocutrice numérique académique <https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article1895>, la production de ressources élaborées dans les différents groupes de travail et dans les groupes de secteur, la mise en ligne régulière de ressources et d'informations sur le site pédagogique académique <https://pedagogie.ac-rennes.fr/arts-plastiques> sont autant de points d'appui forts pour communiquer, partager, et développer la dimension collaborative entre pairs.

Le projet des TraAm (travaux académiques mutualisés) proposé par l'équipe académique constituée pour 2021-2022, et retenu au national, viendra enrichir cette dynamique. Ces travaux auront pour thème l'expérience sensible virtuelle et la parole de l'élève spectateur. Nous souhaitons que ces recherches permettent à l'académie de fédérer de nombreux établissements autour de l'éducation du regard, de l'oral comme recueil de l'expérience sensible, de l'esprit critique, avec le medium numérique comme vecteur possible.

### **Textes officiels**

**Je vous invite à lire avec attention la Circulaire de rentrée 2021**, à retrouver ici :

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo25/MENE2119494C.htm>

L'année scolaire 2021-2022 doit permettre de consolider quatre dimensions essentielles :

- l'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;
- l'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- l'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
- l'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

### **Ressources pédagogiques**

- **Le plan de continuité pédagogique mis à jour, est à retrouver ici :** [Plan de continuité pédagogique | éducol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)
- **L'adresse éducol pour les arts plastiques est ici :** <https://eduscol.education.fr/2341/arts-plastiques>
- Je vous invite également à copier l'adresse du site pédagogique académique arts plastiques dans vos favoris <https://pedagogie.ac-rennes.fr/arts-plastiques>

J'attire votre attention pour ce site sur l'onglet « **Plus de critères** » : pour faciliter vos recherches, les critères sont désormais **resserrés** et les différentes ressources reclassées. Nombre de ressources sur le site académique sont à explorer, s'approprier, adapter. La continuité pédagogique aura en effet permis de mettre en avant, par un usage du numérique pratique et inventif au service des apprentissages, de nouvelles formes et outils permettant à distance de maintenir le lien avec les élèves. Cette expérience du distanciel constitue désormais un point d'appui solide, à concevoir comme une palette de possibles dont les enseignants peuvent jouer pour **enrichir le présentiel** face aux élèves. Elles permettent d'envisager cette rentrée de septembre avec des perspectives adaptables de travail. Je vous invite à relire en particulier les contenus de la rubrique « Continuité pédagogique, reprise en classe : présentiel/distanciel ». Ressource construite pour accompagner la reprise en mai 2020, certains points restent cependant d'actualité et peuvent toujours être pris en compte pour cette rentrée « [Proposition d'une méthodologie et de pistes de réflexion pour le retour en classe au collège](#) »

### **Protocole sanitaire**

Pour l'année scolaire 2021-2022, un protocole sanitaire est mis en place avec 4 niveaux de protection selon la gravité de circulation du virus afin d'organiser et de mettre en œuvre les mesures les plus justes et les plus graduées possibles à

l'échelle locale ou nationale. Le curseur de la rentrée scolaire **est au niveau 2 (jaune)** du protocole sanitaire élaboré par les autorités ministérielles.

Vous pouvez en prendre connaissance en cliquant sur ces liens :

- [Le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 2 septembre 2021 est de niveau 2](#)
- [la nouvelle FAQ Covid-19 mise à jour au 1er septembre sur ce lien](#)

Pour rappel des consignes :

- port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous les personnels et les élèves dès l'école élémentaire, pas de port du masque à l'extérieur (sauf lorsqu'une décision préfectorale impose localement le port du masque dans l'espace public) ;
- lavage des mains ;
- limitation du brassage par niveau ;
- distanciation physique ;
- aération des locaux ;
- désinfection régulière.

Dans le cadre de l'élaboration de projets disciplinaires, interdisciplinaires et d'éducation artistique et culturelle, les **sorties pédagogiques sont actuellement autorisées dès lors qu'un créneau avec vos classes a été dûment réservé auprès d'une structure artistique ou culturelle.**

### Les programmes

Gilbert Pélissier le soulignait déjà ainsi : « Œuvrer peut être très modeste en fonction de l'âge et de la maturité des élèves, mais pour œuvrer il y faut une condition impérative : qu'ils soient auteurs de ce qu'ils font, ce qui suppose une pédagogie leur permettant une autonomie de conception et de démarche pour réaliser. La question sera alors celle du regard de l'enseignant porté sur cette chose faite, œuvre d'élève, modeste mais toujours singulière sous l'aspect le plus banal, qu'il doit voir et s'employer de faire voir comme telle. »<sup>ii</sup>. Les Enseignements artistiques ne se travaillent pas de manière cumulative, mais par répétition de pratiques, de notions, de savoirs et de compétences progressivement approfondis, complexifiés, mis en réseaux et étayés ; en conséquence, les professeurs sont constamment en responsabilité pour décider des parcours de formation qu'ils proposent aux élèves à **partir du cadre curriculaire et du contrat que forment les programmes.**

**Les compétences travaillées des programmes pour chaque cycle sont à considérer comme le cadre de référence.**

Pour rappel, les versions des programmes de la scolarité obligatoire ont été récemment modifiés **dans tous les enseignements** du cycle 1 au cycle 4 ; il s'agit de renforcer les dimensions relatives au changement climatique, à la biodiversité, au développement durable. Les programmes sont à retrouver sur le site ministériel et sur le site pédagogique académique, page d'accueil disciplinaire, rubrique programmes de collège :

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article1905>

#### Pour le lycée :

Programmes de l'enseignement **optionnel** arts plastiques

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article1899>

Programmes de l'enseignement **de spécialité** arts plastiques

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article1909>

**Baccalauréat 2022 - Spécialité - oeuvres, thèmes et questions de référence**

<https://pedagogie.ac-rennes.fr/spip.php?article6051>

## Les rendez-vous de carrière

Les rendez-vous de carrière constituent des moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. Chaque évaluation professionnelle est l'occasion pour le professeur de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours.

**Pour préparer ce rendez-vous**, l'enseignant peut notamment s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. Dans le cadre de la campagne de rendez-vous de carrière **2021/2022**, vous trouverez en suivant le lien [SIAE](#) les documents du cadrage du dispositif. En dehors du « document de référence de l'entretien de carrière », les professeurs concernés peuvent, s'ils le souhaitent, préparer et présenter (en amont par envoi d'un courriel à l'Inspection ou présentés lors de l'entretien), tous documents de leurs choix témoignant de leur engagement professionnel.

Je vous encourage dans la poursuite de votre réflexion pour continuer à œuvrer à cette éducation du sensible par le sensible. Je tiens à vous remercier pour votre engagement que je connais, et plus particulièrement les collègues ayant accepté des missions de tutorat, particulièrement nombreuses cette année, ainsi que les équipes et groupes de travail, animateurs, webmestre et IAN.

Cette année à venir sera sans nul doute à nouveau riche et porteuse. En vous souhaitant une très bonne rentrée 2021,

Gaëlle Jumelais-David  
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale Arts plastiques  
En charge du suivi de l'enseignement d'Histoire des arts  
Rectorat d'académie de Rennes

[Gaelle.Jumelais-David@ac-rennes.fr](mailto:Gaelle.Jumelais-David@ac-rennes.fr)

---

<sup>i</sup> Geneviève Asse, *Entretiens avec l'artiste, 7 et 17 novembre 1994*, in Geneviève Asse, Germain Viatte, Jean-Luc Daval, Éditions d'Art Albert Skira, 1995, Genève, et Musée des Beaux-Arts de Rennes.

<sup>ii</sup> Gilbert Pelissier, Inspecteur général honoraire, extraits de son intervention lors du stage de formation continue intitulé « L'oral en arts plastiques », IUFM de l'académie d'Aix-Marseille, le 26 mai 2004.